Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cantons-Villes-Agglomérations : proposition de collaborations

C'est sous l'égide de deux Vaudois, Claude Ruey et Yvette Jaggi présidant, l'un le groupe des villes de la Conférence des gouvernements cantonaux et l'autre l'Union des villes suisses, qu'un dialogue constructif a enfin été noué entre les deux instances et a pris la forme de la Communauté de travail paritaire Cantons-Villes-Agglomérations (CT CVA) créée en mars 1998. Avec l'adoption de son premier rapport, la CT CVA a atteint un objectif intermédiaire important qui a permis aux deux co-présid

La problématique du rapport entre villes et agglomérations n'est pas nouvelle mais a été trop longtemps négligée, laissant se développer des situations de plus en plus aiguës. Il suffit de penser aux tâches qui incombent aux villes en matière de drogue, de questions sociales, de politique des étrangers, de transports en périphérie ou encore d'infrastructures en matière culturelle ou sportive pour comprendre les enjeux.

Le dialogue entre cantons et villes, mené sous une forme institutionnalisée et nationale, est une première dans l'histoire. Il a permis de faire de nombreuses constatations communes et de présenter différentes propositions de mesures concrètes mais aussi - et cet élément doit être considéré comme essentiel - de dresser une liste exhaustive des positions de chaque partie en relevant également les positions qui les séparent.

· Les cantons veulent donc, à l'avenir, s'occuper de manière plus intensive de la problématique des villes, conjointement avec des villes-centres et des communes d'agglomération.

· Les charges de centre assumées par les villes-centres doivent en principe être indemnisées.

· Les villes doivent, à l'avenir, être incluses de manière appropriée dans toutes les conférences de directeurs cantonaux, pour autant que des tâches de villes soient concernées.

· La CT CVA s'engage à ce que les instruments prévus dans la Nouvelle péréquation financière (NPF) soient orientés encore plus fortement sur les besoins des agglomérations urbaines.

· Il est enfin proposé de créer une conférence tripartite des agglomérations à laquelle participeraient des délégués de la Confédération, des canton et des villes.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 juillet 1999

Claude Ruey, Chef du Département des institutions et relations extérieures, 021 316.40.04 ou 62 Lionel Eperon, adjoint au Service des affaires extérieures, 021 316.44.11

cp CVA,2.7.99